

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 18/2014
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 12 juin 2014**

**Projet de construction d'une école maternelle sur le site du lycée français de
Madrid à Conde de Orgaz**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration valide l'opération de construction d'une école maternelle sur le site du lycée français de Madrid à Conde de Orgaz.

Le budget de l'opération est estimé à 7 500 000 € toutes dépenses confondues. Son plan de financement prévisionnel est le suivant :

- une mobilisation du fonds de roulement disponible et un prélèvement sur les ressources propres dégagées annuellement par l'établissement,
- un recours aux avances de France Trésor pour un montant de 2 300 000 € remboursé par l'établissement,
- une aide de l'Agence d'un montant de 2 000 000 €

Nombre de votants: 25

Pour : 25

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 12 juin 2014

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES